

# Article 1 de la *Loi* scout

L'article original de l'organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) est directement tiré des écrits de Baden-Powell.

Français

*Le scout n'a qu'une parole.*

Anglais

*A Scout's honour is to be trusted.*



Jusqu'en 1931, notre fédération a utilisé la formulation de l'OMMS.

En 1931, l'article 1 a été formulé par notre fédération :

*Le scout est loyal en tout et met son honneur à mériter confiance.*

Et en 1981, cet article a été reformulé comme suit :

*Le scout est loyal et mérite confiance.*

En 1984, après de longues discussions, nos prédécesseurs ont décidé que l'article 1 serait :

*Le scout mérite et fait confiance.*

Cet article est toujours l'article 1 de notre *Loi* actuelle.



# Article 2 de la *Loi* scout

L'article original de l'organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) est directement tiré des écrits de Baden-Powell.

Français  
*Le scout est loyal.*

Anglais  
*A Scout is loyal.*



Jusqu'en 1931, notre fédération a utilisé la formulation de l'OMMS.

En 1931, l'article 2 a été formulé par notre fédération :

*Le scout remplit ses devoirs envers Dieu, l'Eglise catholique, le Roi et la patrie, ses parents, ses chefs et ses subordonnés.*

Et en 1981, cet article a été formulé comme suit :

*Le scout est fidèle à Dieu, au pays, à ses parents.*

En 1984, après de longues discussions, nos prédécesseurs ont décidé que l'article 2 serait :

*Le scout s'engage là où il vit.*

Cet article est toujours l'article 2 de notre *Loi* actuelle.



# Article 3 de la *Loi* scout

L'article original de l'organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) est directement tiré des écrits de Baden-Powell.

Français

*Le scout se rend utile et aide son prochain.*

Anglais

*A Scout's duty is to be useful and to help.*



Jusqu'en 1931, notre fédération a utilisé la formulation de l'OMMS.

En 1931, l'article 3 a été formulé par notre fédération :

*Le scout est fait pour servir et sauver son prochain.*

Et en 1981, cet article a été formulé comme suit :

*Le scout est fait pour servir.*

En 1984, après de longues discussions, nos prédécesseurs ont décidé que l'article 3 serait :

*Le scout rend service et agit pour la justice.*

Cet article est toujours l'article 3 de notre *Loi* actuelle.



# Article 4 de la *Loi* scout

L'article original de l'organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) est directement tiré des écrits de Baden-Powell.

Français

*Le scout est un ami pour tous et un frère pour tous les autres scouts.*

Anglais

*A Scout is a friend to all and a brother to every Scout.*



Jusqu'en 1931, notre fédération a utilisé la formulation de l'OMMS.

En 1931, l'article 4 a été formulé par notre fédération :

*Le scout est l'ami de tous et le frère de tout autre scout.*

Et en 1981, cet article a été formulé comme suit :

*Le scout est frère de tous, car il est fils de Dieu.*

En 1984, après de longues discussions, nos prédécesseurs ont décidé que l'article 4 serait :

*Le scout se veut frère de tous, il cherche Dieu.*



Cet article est toujours l'article 4 de notre *Loi* actuelle.





# Article 5 de la *Loi* scout

L'article original de l'organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) est directement tiré des écrits de Baden-Powell.

Français

*Le scout est courtois.*

Anglais

*A Scout is courteous.*



Jusqu'en 1931, notre fédération a utilisé la formulation de l'OMMS.

En 1931, l'article 5 a été formulé par notre fédération :

*Le scout est courtois et chevaleresque.*

Et en 1981, cet article a été formulé comme suit :

*Le scout est courtois et accueillant.*

En 1984, après de longues discussions, nos prédécesseurs ont décidé que l'article 5 serait :

*Le scout accueille et respecte les autres.*

Cet article est toujours l'article 5 de notre *Loi* actuelle.



# Article 6 de la *Loi* scout

L'article original de l'organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) est directement tiré des écrits de Baden-Powell.

Français

*Le scout est bon pour les animaux.*

Anglais

*A Scout is a friend to animals.*



Jusqu'en 1931, notre fédération a utilisé la formulation de l'OMMS.

En 1931, l'article 6 a été formulé par notre fédération :

*Le scout voit dans la nature l'œuvre de Dieu ;  
il aime les plantes et les animaux.*

Et en 1981, cet article a été formulé comme suit :

*Le scout aime la nature et le travail des hommes.*

En 1984, après de longues discussions, nos prédécesseurs ont décidé que l'article 6 serait :

*Le scout découvre et respecte la nature.*

Cet article est toujours l'article 6 de notre *Loi* actuelle.



# Article 7 de la *Loi* scout

L'article original de l'organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) est directement tiré des écrits de Baden-Powell.

Français

*Le scout obéit sans discussion à ses parents, à son chef de patrouille et à son chef.*

Anglais

*A Scout obeys orders of his parents, Patrol leader or Scoutmaster without question.*



Jusqu'en 1931, notre fédération a utilisé la formulation de l'OMMS.

En 1931, l'article 7 a été formulé par notre fédération :

*Le scout obéit sans réplique et ne fait rien à moitié.*

Et en 1981, cet article a été formulé comme suit :

*Le scout obéit et ne fait rien à moitié.*

En 1984, après de longues discussions, nos prédécesseurs ont décidé que l'article 7 serait :

*Le scout fait tout de son mieux.*

Cet article est toujours l'article 7 de notre *Loi* actuelle.



# Article 8 de la *Loi* scout

L'article original de l'organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) est directement tiré des écrits de Baden-Powell.

Français

*Le scout sourit et siffle en toute difficulté.*

Anglais

*A Scout smiles and whistles under all difficulties.*

Jusqu'en 1931, notre fédération a utilisé la formulation de l'OMMS.

En 1931, l'article 8 a été formulé par notre fédération :

*Le scout sourit et chante dans les difficultés.*

Et en 1981, cet article a été formulé comme suit :

*Le scout sourit et chante même dans les difficultés.*

En 1984, après de longues discussions, nos prédécesseurs ont décidé que l'article 8 serait :

*Le scout sourit et chante, même dans les difficultés.*

Cet article est toujours l'article 8 de notre *Loi* actuelle.





# Article 9 de la *Loi* scout

L'article original de l'organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) est directement tiré des écrits de Baden-Powell.

Français

*Le scout est économe.*

Anglais

*A Scout is thrifty.*



Jusqu'en 1931, notre fédération a utilisé la formulation de l'OMMS.

En 1931, l'article 9 a été formulé par notre fédération :

*Le scout est économe et respecte le bien d'autrui.*

Et en 1981, cet article a été formulé comme suit :

*Le scout prend soin du bien d'autrui et ne gaspille rien.*

En 1984, après de longues discussions, nos prédécesseurs ont décidé que l'article 9 serait :

*Le scout partage et ne gaspille rien.*

Cet article est toujours l'article 9 de notre *Loi* actuelle.



# Article 10 de la *Loi* scout

L'article original de l'organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) est directement tiré des écrits de Baden-Powell.

Français

*Le scout est propre dans ses pensées,  
ses paroles et ses actes.*

Anglais

*A Scout is clean in thought,  
word and deed.*



Jusqu'en 1931, notre fédération a utilisé  
la formulation de l'OMMS.

En 1931, l'article 10 a été formulé par notre fédération :

*Le scout est pur dans ses pensées,  
ses paroles et ses actes.*

Et en 1981, cet article a été formulé comme suit :

*Le scout maîtrise son esprit et son corps.*

En 1984, après de longues discussions,  
nos prédécesseurs ont décidé que l'article 10 serait :

*Le scout développe  
son corps et son esprit.*

Cet article est toujours l'article 10 de notre *Loi* actuelle.

